

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup>. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
BONS DU DÉP<sup>t</sup>. :— 6 » 11 » 20 »

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.  
On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES ..... 50 »

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		PÉRIGUEUX		BORDEAUX		PARIS	
1 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.	5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	4 » 39 » »	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 24 » »	9 » 24 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	» 4 » soir.	9 » 24 » »	7 » 24 » »	8 » 24 » »	8 » 24 » »	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	» 4 » soir.	» 4 » soir.	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 4 Novembre.

La proposition Gatineau en faveur de l'amnistie a dû être discutée hier au sein de la Chambre des députés. Nous regrettons que les gauches aient voulu placer cette proposition dans une session destinée aux seules discussions du budget; mais, puisqu'elles ont pris cette résolution, il vaut mieux que la question soit tranchée sans retard. La majorité républicaine aurait agi plus prudemment en ne créant pas au cabinet cette difficulté; mais la difficulté existe, elle se dresse devant lui à l'entrée même de la session, et il ne peut plus marcher avec sécurité qu'après l'avoir franchie. Mieux vaut la surmonter tout de suite que d'atormoyer.

La discussion et le vote sur la proposition de M. Gatineau nous donneront la mesure des sentiments de la majorité pour le ministère Dufaure, et de l'influence du ministère sur la majorité; ils nous apprendront aussi si celle-ci a le courage sensé et prévoyant de persister dans son opinion sur l'amnistie; toutes ces choses sont utiles à savoir, et l'on ne sera pas fâché de les connaître.

Voici quelques renseignements sur la proposition Gatineau :

Dans son état actuel, la proposition comprend trois points distincts : 1<sup>o</sup> à partir de la promulgation de la loi, toutes les poursuites pour faits se rattachant à l'insurrection de 1871, cesseront, excepté contre les individus inculpés du crime d'assassinat, du crime d'incendie ou du crime de vol; 2<sup>o</sup> ces accusés seront traduits devant la cour d'assises conformément aux dispositions du droit commun; 3<sup>o</sup> les individus condamnés par contumace purgeront leur contumace devant le jury s'ils se représentent ou s'ils sont arrêtés avant la prescription de la peine prononcée contre eux.

Bien que le mot d'amnistie ne figure pas dans le projet, il est clair que le premier article est une disposition d'amnistie; à ce titre, il présente au moins quelques-uns des inconvénients des propositions discutées et rejetées dans la dernière session.

Les deux autres articles sont d'un caractère différent, mais ils sont encore plus inadmissibles, puisqu'ils apportent un changement complet de juridiction pour les inculpés non encore jugés et pour les contumaces. Au lieu d'être envoyés devant les tribunaux militaires, ils le seront devant le jury. Nous n'avons pas à examiner s'ils gagneront ou perdront au change, mais le changement seul constitue une inégalité flagrante dans le traitement d'individus accusés des mêmes crimes; il passera pour un bénéfice accordé aux uns, lorsqu'il a été re-

fusé aux autres; et si, comme c'est assez probable, le jury, à cause même du temps qui s'est écoulé depuis 1871, se trouve moins sévère que les tribunaux militaires, il en résultera quant aux condamnations prononcées par ceux-ci, un effet de contraste très-propre à provoquer des récriminations sans fin, et à affaiblir l'autorité de la chose jugée. Le lendemain du jour où l'on aura envoyé les contumaces devant le jury, soyez sûrs qu'il se trouvera un député pour proposer que ce même jury soit chargé de réviser tous les jugements des conseils de guerre. Une proposition amènera l'autre.

Les bonnes nouvelles de Constantinople, qui annoncent la conclusion d'un armistice, ont causé dans le Gouvernement et dans le public la plus vive satisfaction. Notre gouvernement, en effet, n'a cessé de faire les vœux et les démarches les plus sincères pour le maintien de la paix.

### On lit dans l'Union :

Pourquoi M. Buffenoir continue-t-il à « encombrer tous les coins de sa prétentieuse personnalité » ? Il force les réactionnaires eux-mêmes à s'occuper de son cas et à lui rappeler qu'en 1870 il sortait du grand séminaire de Dijon contre son gré, assure-t-on, et après avoir reçu les ordres mineurs.

S'il a été contraint d'en sortir, rien ne l'avait contraint à y entrer.

Le *Moniteur universel* s'occupe également de l'illustre Buffenoir en ces termes :

Il est fort question du célèbre intrançais que M. Gambetta a assommé récemment à Belleville. On rapporte maintenant qu'il a été élevé au petit séminaire de Plombières, près Dijon, et que l'empereur Napoléon III avait pourvu aux frais de son éducation, le père de ce jeune homme ayant joué un rôle actif dans l'évasion du prince Louis, lorsqu'il était prisonnier à Ham.

Ce qu'il y a de plus clair en tout cela c'est que Buffenoir, le grand Buffenoir, le glorieux Buffenoir était bonapartiste avant d'être communal. Pourquoi pas? ne voyons-nous pas des communaux devenir bonapartistes, et M. Jules Amigues (par exemple) arriver à la direction de l'Ordre après avoir écrit la biographie et la justification de Rossel, général en chef des bandes de la Commune?

A ce propos, on lira avec intérêt un spirituel et incisif article du *Journal des Débats* :

Les journaux bonapartistes pullulent. Après la *Nation*, qui est sortie de terre la

semaine dernière, voici le *Droit du Peuple* qui pousse à son tour dans le champ toujours fertile de la presse impérialiste. La *Nation* s'adresse aux délicats; elle est rédigée par des hommes de lettres distingués, par d'anciens élèves de l'école normale, qui, à défaut de modération dans les jugements, de prudence politique et de bien d'autres qualités qu'on pourrait signaler, savent au moins manier avec habileté l'art d'écrire pour les classes éclairées. Le *Droit du Peuple* a d'autres manières : il s'adresse tout bonnement à la foule et il flatte de son mieux ses goûts. Ses articles ressemblent à ses romans, dont les titres seuls indiquent le genre et la valeur littéraire : *C'est toi qui m'as tué ! Une mystérieuse affaire ! Mentepéro, l'assassin !*

Merveilleuse souplesse de la presse bonapartiste ! Elle se fait toute à tous et s'adapte sans peine aux instincts des couches sociales les plus variées, aux idées politiques des partis les plus divers. Il y a en ce moment des journaux bonapartistes ultramontains, des journaux bonapartistes libéraux penseurs; des journaux bonapartistes conservateurs, des journaux bonapartistes révolutionnaires et à demi socialistes; des journaux bonapartistes qui écrivent le meilleur français et des journaux bonapartistes qui se servent du langage le plus vulgairement populaire. Chaque lecteur peut ainsi être servi suivant ses inclinations et ses principes particuliers.

Etes-vous un réactionnaire entêté, avez-vous le culte des Vendéens, êtes-vous prêt à vous prosterner devant les traditions les plus fâcheuses de l'ancien régime ? lisez le *Pays*. Etes-vous au contraire un voltairien ami de la libre pensée et vous faisant gloire de donner à toutes vos opinions une origine révolutionnaire ? adressez-vous à la *Nation*. Etes-vous un rêveur socialiste, méditant de transformer le travail, et tout disposé à excuser certains héros de la Commune en raison de leurs bonnes intentions ? prenez le *Droit du Peuple*. Il reste encore, pour les opinions intermédiaires, l'*Ordre*, la *Patrie*, *Paris-Journal*, etc. Le bonapartiste professe alternativement et à la fois toutes les opinions qui divisent la société : il forme la synthèse de tous les partis, depuis la gauche la plus extrême jusqu'à la droite la plus exagérée. En passant d'un journal dans l'autre, il se transforme, comme Protée, de mille manières différentes. C'est la tour de Babel de la politique. Mais, en commençant par la confusion des langues, il finira certainement par la confusion des idées, signe infallible d'une ruine prochaine. Son châtiment sera d'apprendre à ses dépens qu'il vaut mieux se montrer tel qu'on est en réalité, que de changer chaque jour de masque, et que, quand on veut être tout, on est bien près de n'être rien.

## CORRESPONDANCE

Versailles, 2 novembre.

Ce matin, à 9 heures, le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Élysée, sous la présidence du maréchal de MacMahon. La délibération du conseil a porté principalement sur la conduite que tiendra le ministre à l'égard de la proposition Gatineau. M. le duc Decazes a pris ensuite la parole et a mis ses collègues au courant des négociations qui se sont poursuivies à Constantinople au sujet de l'armistice, depuis la dernière réunion du conseil c'est-à-dire depuis samedi. M. le ministre des affaires étrangères, en terminant, a confirmé la nouvelle de la signature de l'armistice. C'est en effet la grosse nouvelle du jour, et je vous laisse à penser si elle va défrayer la presse.

C'est hier que l'armistice a été signé : et l'on assure que la Porte a adhéré purement et simplement à cet égard aux demandes du général Ignatieff. Ce qui fait supposer que la Porte n'a pas soulevé autant d'objections qu'on l'a prétendu, c'est qu'elle n'a même pas attendu l'expiration du délai qui lui avait été fixé. Ce délai en effet, n'expirerait qu'aujourd'hui jeudi dans la soirée. Il est vrai de dire que la Serbie avait, avant la Turquie, accepté l'armistice.

La Porte a avisé officiellement les ambassadeurs de son acceptation. La notification officielle a dû être faite aujourd'hui au général Ignatieff par le gouvernement ottoman. Le monde financier a accueilli cette bonne nouvelle par une hausse assez sensible. J'ajouterai, puisque je suis sur ce terrain, que ce soir à la commission du budget, M. le duc Decazes doit faire une importante communication sur la politique étrangère.

La proposition Gatineau continue à préoccuper le monde parlementaire. Ce matin, à dix heures, les bureaux des gauches se sont réunis chez M. Albert Grévy pour examiner la ligne à suivre demain dans la discussion de cette proposition. La réunion, à laquelle assistaient M. Leblond, président de la commission pour la cessation des poursuites et M. Lisbonne, rapporteur de la proposition, a entendu le récit des deux entrevues avec M. Dufaure. Dans la seconde entrevue entre M. Dufaure et M. Leblond, M. le garde des sceaux a renouvelé son adhésion au principe de la cessation des poursuites. Toutefois il désirerait qu'on lui laissât jusqu'à une époque indéterminée jusqu'au 1<sup>er</sup> février ou au 1<sup>er</sup> mars 1877, pour revoir le dossier des affaires non engagées et qui impliquent des poursuites pour crimes de droit commun. La rédaction de l'article 1<sup>er</sup> porterait par exemple que les poursuites cesseraient au 1<sup>er</sup> mars 1877. Mais quant à l'article 2, M. Dufaure ne veut à aucun prix dessaisir les conseils de guerre du jugement concernant la purge des condamnations par contumace.

Toutefois, M. le garde des sceaux aurait ajouté qu'il y aurait peut-être lieu d'établir pour les contumaces une prescription spéciale d'une durée moindre que celle établie par la législation actuelle.

Les propositions de M. Dufaure ont paru acceptables à la réunion au moins sur le premier point. Mais la question relative aux contumaces soulève toujours des difficultés, aucune décision n'a été prise à cet égard. La réunion a chargé les trois présidents des gauches de discuter de nouveau la question avec M. Dufaure.

Une troisième entrevue doit en conséquence avoir lieu aujourd'hui à 4 heures à la chancellerie.

Le centre gauche se réunit ce soir à Paris, rue d'Anjou Saint-Honoré.

## INFORMATIONS

LA PROPAGANDE DANS LES CAMPAGNES.

Le *Figaro* trace le tableau suivant qui ne manque pas de réalisme. La scène se passe en Touraine, mais elle est tout aussi vraie ailleurs :

Ici, c'est un ancien ambassadeur bonapartiste qui vient dire aux paysans : « Mes amis, guerre au *Syllabus*, à l'infailibilité, à la Salette, à Marie Alacoque !... »

Vous comprenez, pour eux, le *Syllabus*, c'est une bête ! Une bête qui est chez le curé, une bête comme la Tarasque, qui sortira un jour ou l'autre pour tout dévorer.

Ils ne savent pas... Ils ont peur !... comme en 48 ils avaient peur de « c'te coquine de *Martine*, la femme à Ledru-Rollin. » Et alors, ils crient de toute leur force : « A bas le *Syllabus* ! à bas l'infailibilité ! mort au curé ! mort aux calotins ! »

Plus loin, c'est un radical qui vient leur dire : guerre au Septennat ! au Septennat des ducs et des doctrinaires ! au Septennat qui, après avoir été le Septennat, est maintenant le quinquennat...

Vous comprenez, pour les paysans, tout cela, ce sont d'autres bêtes, des monstres qui vont bientôt déchaîner la taille, la corvée et les droits du seigneur sur le pays.

Plus loin, c'est un homme de l'appel au peuple qui vient leur dire : « Vive l'empereur et le paysan ! L'empereur qui a été trahi ! trahi par les nobles, trahi par les bourgeois, trahi par les prêtres !... »

Et comme le paysan ramène tout à son canton... pour lui, qui est-ce qui a trahi l'empereur ? c'est le maître du château voisin ! Qui est-ce qui a amené les Prussiens ? c'est le prêtre de la paroisse, c'est le bourgeois du village. Donc : A bas M. le comte ! A bas M. le curé !

Et pendant que ces hommes jouent ce rôle, d'autres hommes parcourent le pays en disant : si nous étions au pouvoir il n'y aurait plus de conscriptions, il n'y aurait





**AUX ASTHMATIQUES** Il n'y a qu'un remède qui puisse véritablement guérir l'asthme, la toux et l'oppression, c'est la **POTION** de M. AUBREÉ, médecin pharmacien à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). — 13 ans d'admirables succès, approbation des célébrités médicales de tous pays; des milliers de guérisons, dont les preuves sont envoyées fr<sup>co</sup> 40 c., convaincront les plus incrédules. Guérison des rétentions d'urine, gravelle, douleurs néphrétiques par un traitement spécial.

## LA NATIONALE

### COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Établie à Paris, rue de Grammont et rue du Quatre-Septembre, 18  
ANCIENNEMENT COMPAGNIE ROYALE

**Fonds de garantie : 130 millions**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

**PRÉSIDENT DU CONSEIL**  
M. Davillier (Henry), régent de la Banque de France, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, Président du Conseil d'administration des Chemins de fer de l'Est.

**MM. ADMINISTRATEURS**  
La Panouse (le comte de), Directeur de la Caisse d'Épargne de Paris, Administrateur du Chemin de fer de Paris à Orléans;  
Lefebvre (Francis), ancien banquier, ancien régent de la Banque de France;  
Moreau (Frédéric), négociant, censeur de la Banque de France;  
Mallet (Henri), de la Maison Mallet frères et C<sup>o</sup>, Banquier;  
Hottinguer (le baron), Banquier, Régent de la Banque de France;  
André (Alfred), Banquier, Régent de la Banque de France;  
De Waru (A.), ancien Régent de la Banque de France;

**Rothschild** (le baron Gustave de), Banquier;  
**Lutscher** (André), de la Maison Hentsch-Lutscher et C<sup>o</sup>, Banquier;  
**Clausse** (Gustave), Propriétaire;  
**Demachy**, Banquier, Régent de la Banque de France;  
**Vuitry**, ancien Ministre présidant le Conseil d'État;  
**Pillet-Will** (le comte de), Régent de la Banque de France;  
**Denormandie**, Sénateur.

**MM. CENSEURS**  
**Le Lasseur**, de la Maison Périer frères, Banquier;  
**Bourceret** (Ant.), Propriétaire;  
**Archdeacon** (Edm.-Alexandre), ancien Agent de change.

**PRÉSIDENT HONORAIRE**  
M. Bourceret (F.), ancien Banquier, Propriétaire.

**DIRECTEUR**  
M. L'Hopital (Georges), ancien Conseiller d'État.

**ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE**  
Participation dans les bénéfices de la C<sup>o</sup>.

**RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE**

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie.....	33,009,563 fr.
Arrérages payés aux rentiers.....	135,371,154 fr.
Bénéfices répartis aux Assurés en cas de décès pour la vie entière.....	14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à  
MM. Bènech, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap<sup>te</sup> Planion, à Souillac.

## L'Europe

### Assurances contre l'Incendie.

Fondée en 1852, autorisée par décret du 18 juillet 1860, valeurs garanties **200,000,000 fr.**, un million de sinistres payés.

La Compagnie demande un agent principal pour l'arrondissement de Cahors. Fortes remises et gratifications annuelles.

S'adresser à la Direction générale, à Paris, 132, rue de Rivoli.

## DREYFUS FRÈRES & C<sup>o</sup>

DE PARIS  
21, BOULEVARD HAUSMANN,  
Concessionnaires du

# GUANO DU PEROU

Loi du 11 Novembre 1869  
ET DU

# GUANO DISSOUS DU PEROU

Convention du 15 Avril 1874

**DÉPÔTS EN FRANCE**  
Bordeaux, chez M. SANTA COLOMA et C<sup>o</sup>.  
Brest, chez M. E. VINCENT.  
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>o</sup>.  
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.  
Dunkerque, MM. C. BURDON et C<sup>o</sup>.  
Hâvre, chez M. E. PICOQUET.  
Landerneau, chez M. E. VINCENT.  
La Rochelle, d'ORSBRY, PAUSTIN fils.  
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>o</sup>.  
Melun, chez M. LE BARRE.  
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.  
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

# VICHY

Adminis: Paris, 22, boul. Montmartre

**PASTILLES DIGESTIVES** fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les douleurs et digestions difficiles.

**SELS DE VICHY POUR BAINS.** — Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

**SUCRE D'ORGE DE VICHY.** Excellent bonbon très-digestif.

Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du **CONTROLE DE L'ÉTAT**

Dépôt chez tous les Droguistes et pharmaciens.

## SIROP ET PATE DE BERTHÉ

### A LA CODÉINE

Contre les Rhumes, la Bronchite, la Grippe et toutes les Affections de poitrine. — Pour obtenir sûrement les effets de la Codéine, exiger la signature manuscrite: BERTHÉ, MM. Révell, Chevallier, O. Henry, professeurs et membres de l'Académie de Médecine, ayant constaté, dans un rapport authentique, que, en moyenne, 25 à 50 pour 100 des imitations ou contrefaçons des SIROP ET PATE DE BERTHÉ ne contenaient pas de codéine. — Dans toutes les bonnes Pharm<sup>ies</sup>.

**NÉURALGIES**  
MIGRAINES, Vertiges, spasmes, crampes d'estomac, Fièvres intermittentes et toutes les maladies nerveuses sont guéries instantanément par les DRAGÉES du docteur BELLENCONTRE, antinéuralgiques et fébrifuges. Prix: 5 fr. le fl. Expédition franco. Ecrire à Paris, Ph. Tarin, pl. Petits-Pères, 9; à Rouen, au Dr BelLENCONTRE. (Traitement et Consultations par correspondance). Se vendent dans toutes les Pharmacies.

**SANS INJECTIONS!**  
Les **DRAGÉES DU DOCTEUR DEB** au Copahivate de fer et Manganèse, toniques, dépuratives, sans mercure, sont infailibles pour guérir toutes les MALADIES SECRÈTES des deux sexes, écoulements, pertes, maladies de vessie, de matrice, rétrécissement, virus, dartres, affections recon-daires; rhumatismes, goutte. — Prix: 4 fr. la boîte. (Traitement et Consultations par correspondance). Se vendent dans toutes les Pharmacies.

## LA VELOUTINE

EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Siamuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

## L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro :

Informations financières.  
fr. Causerie financière. Bilans. fr.  
Revue de la Bourse. Recettes par des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.  
Paris. — 43, rue Vivienne, 43. — Paris  
Envoyer mandat ou timbres postes.

## VENTE VOLONTAIRE

### DE MEUBLES ET EFFETS

Le huit novembre courant, jour de mercredi, à neuf heures du matin et jours suivants s'il y a lieu, dans la maison de M. Filsac, quartier de la Chartrouse, près la poste, il sera procédé, par le ministère de l'huissier Calmejan à la vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur de plusieurs effets et objets mobiliers, consistant en chaises, fauteuils, tables, armoires, glaces, lits, batterie de cuisine, vaisselle, etc.

Le prix sera payé comptant.

## FRANC JOURNAL RENTIERS

le meilleur des jour<sup>naux</sup> financiers, 34, rue Provence, Paris, 6<sup>e</sup> année, paraît chaq. dimanche; liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; prix des coupons; leur paiement immédiat à 25 c. par 100; achat et vente de valeurs; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux condit<sup>ions</sup> des Agents de change; avances sur titres. Administrat<sup>eur</sup>: M. de BUCARAT, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur.

## THERMOSTATS

au coke, durée de 3 à 6 heures.  
au charbon, durée de 8 à 18 heures.  
omnivore, brûte tout combustible.

Sont les appareils reconnus les plus économiques. Lyon, quai de l'Hôpital, 59, ARTO et C<sup>o</sup>, succ<sup>rs</sup> de BOUTIER et C<sup>o</sup>.

## LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE  
Paraît tous les Dimanches  
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES  
Résumé de chaque Numéro:  
Bulletin politique. — Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des ch. de fer. Correspondances étrangères. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Liste des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

**PRIME GRATUITE**  
Manuel des Capitalistes  
4 fort volume in-8.  
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

## VENTE PAR SUITE DE FAILLITE

15 jours de vente seulement accordés par le Syndic.  
Se rendre compte du bon marché réel et de la bonne qualité de ces articles.

# Grand Déballage

DE

# TOILES PUR CHANVRE

ARTICLES DE BLANC, SERVICE DE TABLE, HAUTES NOUVEAUTÉS, &

30 POUR 100 DE RABAIS

30 POUR 100 DE RABAIS

Ce Déballage est établi boulevard Sud, en face la Comédie.

**APERÇU DES ARTICLES :**

2,000 Pièces TOILES CHANVRES de toutes largeurs, 1<sup>re</sup> qualité, 30 p. % de rabais sur les fabriq. françaises.

TOILES DE MÉNAGES pour Draps de Lits, 1<sup>re</sup> qualité, 1 fr. 10 c. au lieu de 1 fr. 50.

TOILES PUR CHANVRE grande largeur, id. 1 fr. 40 c. id. 2 fr. 25.

Grand Assortiment de TOILES BLANCHES, 1 fr. 70 et 2 fr. au lieu de 3 fr.

TOILES DRAPS DE LITS une seule largeur, 6 fr. au lieu de 9 fr. — ESSUIES-MAINS, 50 c.

SERVIETTES CROISÉES, de 1 fr. 20, vendues 80 c.

Assortiment complet de MOUCHOIRS BLANCS ET COULEURS pur fils, haute nouveauté, du prix de 15 et 16 fr., vendus 6, 7, 8, 9 et 10 fr. la douzaine. — CALICO ET CRETONNES, TOILE BAPTISTE en tout genre.

COUVERTURES BLANCHES, Piqués de 40 fr., vendues 15, 20 et 25 fr., tout ce qu'il y a de plus grand.

SERVICES DE TABLES, pur Chanvre, fin et gros, de 25 à 35 fr.

COUTI POUR MATELAS ET POUR COITE.

COUVERTURES DE LAINES à partir de 5 fr. et au-dessus.

**LA VENTE COMMENCERA DEMAIN A 8 HEURES DU MATIN JUSQU'A 7 HEURES DU SOIR, pendant 15 jours seulement.**

## A VENDRE

### EN BLOC OU A PARCELLES

# LA TERRE DE PRESQUE

### AVEC SON VIEUX CHATEAU

célèbre dans l'histoire de la contrée, situé dans la commune de St-Médard, canton de St-Céré, dépendant de la succession de M. le Baron de Costa, de Beaulieu (Corrèze).

Cette propriété est exploitée en deux corps de domaine, d'une superficie ensemble de 145 hectares, contigus, sans enclave, répartis approximativement comme suit :

Bâtiments.....	0 hect. 30 ares.
Prés.....	9 — " —
Terres.....	29 — " —
Vignes.....	4 — 70 —
Bois chênes.....	57 — " —
Bois noyers.....	2 — 50 —
Châtaigneraies.....	3 — " —
Pâtures.....	40 — " —

Le revenu matriciel est de trois mille vingt-cinq francs. On peut y nourrir de 3 à 400 bœufs, les prés sont de première qualité, les bois à brûler sont recherchés dans le pays; on récolte des truffes.

L'exploitation est facile, la route départementale de St-Céré à Gramat passe à 100 mètres du château, et traverse toute la Propriété sur une longueur de 3 kilomètres.

Des eaux vives, sortant en cascade des rochers, où se trouve une belle grotte, que visitent les touristes, viennent jaillir dans la cour du château.

La vue s'étend sur les vallées de la Baye, de la Cère, et de la Dordogne; on découvre le château légendaire de Montal, les ruines gigantesques du château de Castelnaud, les vieilles tours des châteaux de St-Laurent et de Turenne, et la ville de St-Céré à 4 kilomètres.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser pour les renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> de Lamaze, notaire à St-Céré (Lot) détenteur des titres de propriété, chargé de la vente.

## MARCOLS

(Ardèche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminemment tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très recommandée contre toutes les affections gastralgiques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle; reconstruit les organismes débilités. Excellente boisson de table. — Dépôt: Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Marcols (Ardèche).

La Société désire être représentée par une bonne pharmacie dans toutes ces villes où elle n'a pas encore créés de dépôts.